

# Quoi de neuf chez nous?

## Votre journal communal



### Au sommaire :

- Nouvelle équipe & nouvelle mairie
- Vie communale
- Actualités
- Situation COVID
- Infos pratiques: Le point sur l'urbanisme
- Où en est la fibre?
- Festivités de Noël
- Qu'est ce que l'on mange aujourd'hui??
- La photo du jour
- Le coin jeux



**CONTACT:** Quartier la remise  
Le Bleynard  
48190 MONT LOZERE ET GOULET  
04.66.31.13.83  
mairie@montlozereetgoulet.fr

**Site Internet:** [www.mont-lozere-et-goulet.fr](http://www.mont-lozere-et-goulet.fr)

**Facebook:** @montlozereetgoulet

## Le mot du Maire



Pour nous tous, l'année deux mille vingt restera à jamais une année particulière. L'année où nous avons dû apprendre à vivre parfois dans l'isolement, loin des autres. Et cette expérience aura bien permis de prendre conscience de la nécessité du « vivre ensemble ».

Une commune, un village, un hameau, sont avant tout des lieux de vie commune, de partage, d'échange, d'entraide... Une fois cette crise passée, n'oublions pas ce que furent nos difficultés, restons attentifs aux autres... Ensemble nous sommes toujours plus forts et notre commune Mont Lozère et Goulet qui a eu l'intelligence de rassembler nos villages dans un même projet commun, un même territoire, le démontre au quotidien...

L'année qui vient sera nécessairement meilleure, c'est en tous les cas ce qu'il faut souhaiter et notre mobilisation doit permettre de passer cet épisode de vie compliqué.

A tous, une très belle nouvelle année pleine d'espoir !

## Nouvelle équipe et nouvelle mairie...

### La nouvelle mairie:

La mairie a déménagé au **quartier de la Remise**, commune déléguée du **Bleymard**.

Ce bâtiment idéalement situé au bord de la Départementale a été aménagé en tenant compte des prescriptions de l'ergonome du centre de gestion pour que nos personnels bénéficient de bureaux adaptés, agréables et fonctionnels.

L'**inauguration** s'est faite en comité restreint en présence de Madame **Valérie Hatsch**, Préfète de la Lozère, de **Sophie Pantel**, Présidente du Département et de **Jean De Lescure**, Président de la communauté de communes « Mont-Lozère ». Un groupe d'élus était bien sûr présent et a pu participer ensuite à une réunion de travail constructive avec Madame la Préfète.



L'équipe administrative, après deux années d'attente, a pris possession des locaux de cette nouvelle mairie dont l'**accueil** est disponible à tous les habitants **les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h**.

## Les nouveaux acteurs de la commune:

Suite aux dernières élections du mois de mars, quelques nouveaux conseillers ont rejoint l'équipe...  
Présentation de Haut en bas, les maires délégués étant en gras : **Pascal BEAURY** (mairie Mont lozère et Goulet, Saint Julien du Tournel), **Malika FOLCHER** (Bagnols les bains), Véronique TIZOT (Chasseradès) remplacée par Guy AMOUROUX (Saint Julien du Tournel), Pascal ROUVIERE (le Bleymard), Patrice RICHARD (Mas d'Orcières), **Jeanine CUBIZOLLE** (le Bleymard), Annabelle DIET (Saint Julien du Tournel), Nadine TOIRON (Belvezet), Michel SICARD (le Bleymard), J.Noël GIBERT (le Bleymard), Didier ROCHE (Bagnols les bains), **Evelyne MOURET** (Mas d'Orcières), **J.Marie BOISSET** (Chasseradès), Béatrice FOLCHER (Mas d'Orcières), Laurian MARTIN (le Bleymard), Christine ZALACHAS (Chasseradès), **J.Claude COUSTES** (Belvezet), Olivier BOULAT (Belvezet), Laura DIET (Saint Julien du Tournel), André SAINT-LEGER (Saint Julien du Tournel), Pauline GALINDO (Bagnols les bains).

En ce qui concerne les équipes administratives et techniques, les agents des différentes anciennes communes continuent d'**oeuvrer ensemble** pour le bon fonctionnement de notre nouvelle commune.



## Départ à la retraite:

Avec **quarante-deux années de secrétariat de mairie** et trois cent vingt-quatre réunions de conseil municipal, notre ami **Guy Peytavin** a bien mérité de prendre enfin sa retraite. Une carrière presque entièrement consacrée au village de Bagnols les Bains avec neuf maires au compteur et certainement quelques milliers de délibérations...Toujours disponible, souriant et professionnel, il ne laissera que des souvenirs positifs à ceux qui l'ont côtoyé. La mise en œuvre de la commune nouvelle a permis des regroupements ponctuels de secrétaires et la plupart ont pu bénéficier des apports de son expérience bienveillante. Souhaitons **une belle et longue retraite à Guy**, nous aurons toujours plaisir à le retrouver dans d'autres contextes pour des moments d'amitié encore à partager !

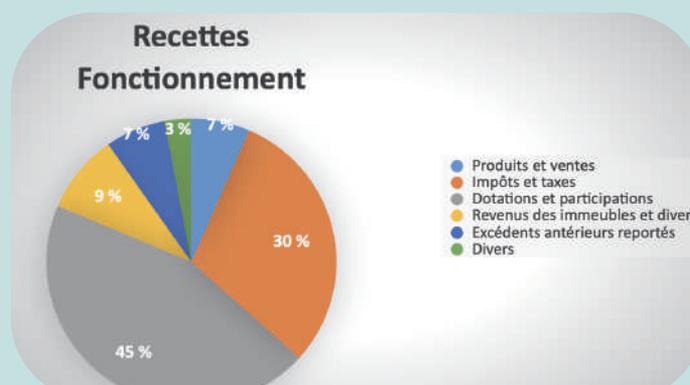
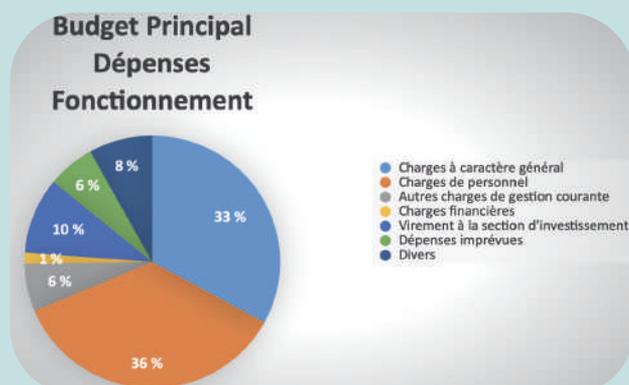


# La vie de la commune

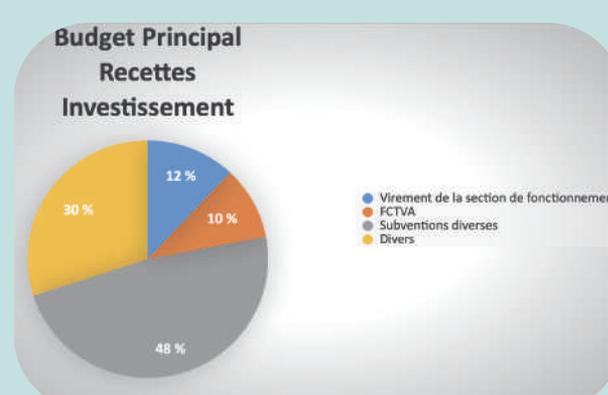
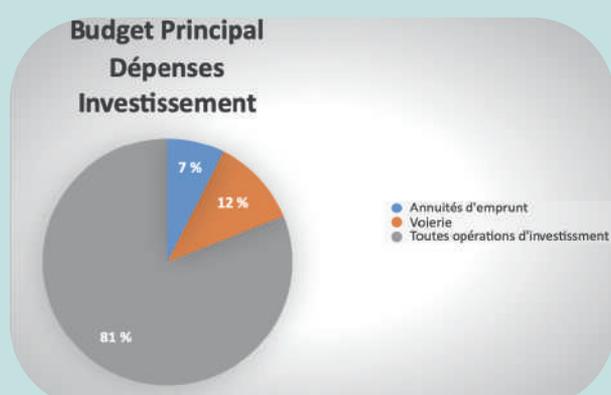
## Le budget communal:

La commune porte **sept budgets**. Le budget principal détaillé ci-après s'élève en sections de fonctionnement et d'investissement et dépenses et recettes cumulées à **4 140 862€**.

La **maîtrise des dépenses** permet d'améliorer la part consacrée aux investissements indispensables sur la commune. Cette année, un travail engagé avec les services du Département a permis de mieux définir les besoins de la commune en terme d'assurances. Un marché public a eu pour résultat de réduire le coût global de 4 734€ tout en améliorant les garanties.



La part du montant prélevé sur la section de fonctionnement et destiné à **l'autofinancement de nos investissements s'améliore chaque année**. Seules nos charges de personnel peuvent subir une augmentation conjoncturelle du fait de la pandémie actuelle du Covid-19 et des protocoles sanitaires qui lui sont liés.





## Les autres budgets :

**Eau et assainissement** : s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 482 489 € et dépenses et recettes d'investissement à 1 371 747 € (les grands chantiers en cours ou à venir : la mise en conformité de nos captages d'eau potable, la réfection de la station d'assainissement du Bleymard, la poursuite de l'assainissement de Bagnols les Bains, le quartier des Estrémières au Bleymard, l'assainissement de Saint Julien du Tournel, l'assainissement de Belvezet...)

**Le village de vacances du Bleymard** : s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 269 841€ et dépenses et recettes d'investissement à 130 795€.

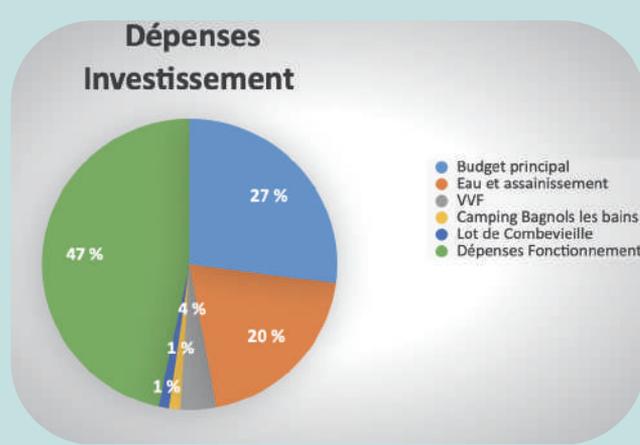
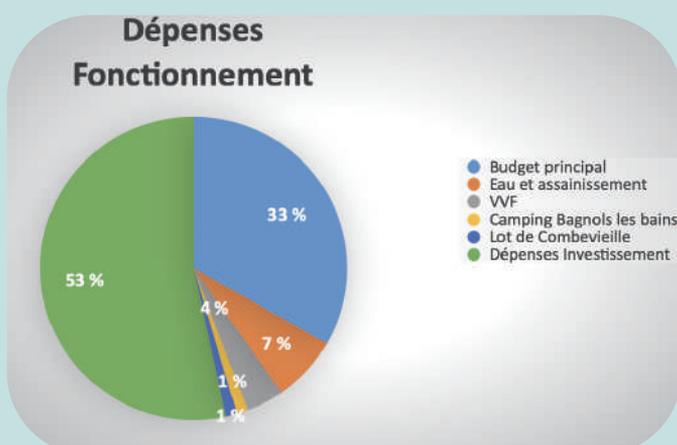
**Le camping de Bagnols les Bains** : s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 82 449 € et en dépenses et recettes d'investissement à 358 413€. Ce budget annexe a été créé en 2018. Des reprises de travaux sont à prévoir pour améliorer la bonne gestion de cet équipement.

**Le Lotissement de Combevieille au Bleymard** : s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 80 436€ et en dépenses et recettes d'investissement à 78 436 €. Il reste un lot à vendre dans ce lotissement.

**Le budget du CCAS** : Voté uniquement par les membres du CCAS sous la Présidence du maire. Il est directement subventionné par le budget général de la commune. Uniquement une section de fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de 10 500€.

**Le budget de l'AFR (Association Foncière de Remembrement) de Chasseradès** : ce budget est sans activité. Une solution est recherchée avec les services de la préfecture pour le clôturer.

## Comment se répartissent nos dépenses ?



## L'importance d'un centre de loisirs et d'une politique jeunesse adaptée sur notre territoire !

Notre territoire comme celui de beaucoup de territoires ruraux vit actuellement un passage difficile avec une **baisse démographique constante**. La proportion des personnes de plus de soixante ans représente 35% de notre population, celle des moins de quinze ans n'en représente que 16%.

Evolution du nombre de naissances sur le territoire de la CCML (sources INSEE)

2014	2015	2016	2017	2018	2019
43	56	52	44	43	37
	+30,23%	-7,69%	-15,38%	-2,28%	-13,95%



Un territoire attractif propose des **services à la population** dont celui des **modes de gardes** (garderie, centre de loisirs, assistant maternel...).

Un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (**ALSH**), porté par la communauté de communes Mont –Lozère est donc actif sur notre territoire.

Installé précédemment dans les locaux de l'école primaire de **Bagnols les Bains**, les contraintes sanitaires liées au Covid-19 nous ont obligé de le transférer momentanément dans le centre culturel, les sanitaires étant adaptés pour les enfants. Cela ne crée pas de gêne puisque du fait du Covid-19, les activités associatives sont réduites voire supprimées pour quelques temps encore. **Le nombre cumulé de journée par enfants en 2020 , a été de 698.**

Si les familles ne trouvent pas un service d'accueil de proximité, le risque est important de les voir partir pour se rapprocher des communes qui leur proposent, le plus souvent en complément de leur lieu de travail, des solutions de garde plus faciles à trouver.



La politique d'accueil de nouvelles familles, portée dans le cadre de « **comm'une nouvelle vie** », démarche accompagnée par le Département, est donc indispensable pour attirer de nouvelles familles qui ne viendront qu'à la condition de trouver des services qui **répondent à leur besoin**.

### La vie associative:

Notre commune a la chance d'avoir de **nombreuses associations actives**, sur l'ensemble de nos territoires, dans **différents domaines**, allant des associations pour les enfants, aux associations des aînés ruraux, en passant par le sport, les activités culturelles, ou festives grâce aux nombreux foyers ruraux .

N'hésitez pas à parcourir **l'annuaire des associations** sur le **site internet** de la commune.



## Contrat BOURG CENTRE:

La Commune Mont Lozère et Goulet est attentive à la vie de ses résidants, à l'accueil de nouveaux habitants qui tous contribuent au maintien de nos écoles, des commerces, des artisans...et peut être encore d'avantage cette année, tellement éprouvante à bien des égards. Elle se doit, sans relâche, être dans la construction de projets structurants pour le bien-être de chacun.

La commune a travaillé en 2019/2020, accompagnée par le bureau d'études COGEAM, à mettre en forme le **contrat Bourg-Centre** passé avec la Région Occitanie.

Ce contrat cadre **engage la Région sur le financement** d'un certain nombre d'investissements jugés prioritaires.

Ceux-ci ont été définis à l'occasion de différentes rencontres avec les élus et les habitants. Des réunions publiques ont permis d'échanger et de prioriser des projets.

Une bonification des financements de la Région étant garantie sur ce programme qui sera mis en œuvre à partir de cette année.



**Vingt-deux projets prioritaires** ont été définis précisément, ils concernent entre autre, la résidence thermale de Bagnols les Bains et la création d'une hall des sports, (projet porté par la communauté de communes Mont-Lozère), la requalification de la station du Mont-Lozère (projet porté par le Département de la Lozère), le pôle de pleine nature (porté par le syndicat d'aménagement du Mont-Lozère), la réfection de la piscine, de la place du marché au Bleymard,

le l'ancien couvent de Chasseradès, de l'école du Bleymard, de l'entrée de Bagnols les Bains, du château du Tournel etc...

## Des atouts désormais communs:

Notre nouvelle commune a la chance de posséder des institutions pour toutes les générations.

Nos enfants sont accueillis par :

- **deux écoles primaires** (l'une au Bleymard et l'autre à Bagnols les Bains) offrant des services de garderies gratuites, afin de s'adapter au mieux aux besoins des parents. (les enfants de la commune déléguée de Chasseradès, vont en partie sur l'école de la Bastide)
- **un collège,**
- **un centre de loisirs,** qui prend le relais pour les vacances scolaires
- **une maison de retraite,** où nos aînés sont accueillis pour une retraite paisible dans leur pays natal.



Tout y est pour bien y vivre...

Depuis 1997 le collège propose **une section JSP** (Jeunes Sapeurs Pompiers) pour nos jeunes qui souhaitent découvrir ou apprendre le métier, en plus du cursus scolaire classique.

Reprise progressivement depuis 6ans par un groupe de formateurs plus jeunes... Sapeurs Pompiers au Centre du Bleymard... et eux-même parfois anciens JSP!

Cette section un peu particulière accueille avec plaisir chaque année quelques nouvelles recrues, assurant la relève, un dynamisme et en parallèle le maintien d'une caserne sur la commune, car nous le savons tous, quand on appelle le 18, ils sont toujours trop loin !!



Faisons en sorte de garder nos secours de proximité.

# Actualités:

## Arrivée d'un médecin à Bagnols les bains:

Dans les bonnes nouvelles, **un médecin** est en passe de s'installer **sur Bagnols les Bains**, venant compléter le travail du Dr Jacques Campion, établi sur Le Bleymard.

En effet, après une entrevue avec Sophie Pantel, Présidente du département de la Lozère, un médecin établi déjà dans le Gard, viendra sur Bagnols **trois jours par semaine**, deux jours consacrés aux curistes, et un pour les habitants de la commune Mont Lozère et Goulet.

Son cabinet sera attenant à l'établissement thermal, dans le bâtiment de l'ancien casino, offrant les moyens nécessaires pour exercer dans de bonnes conditions.

Nous lui réserverons un accueil chaleureux et bienveillant !



## Piscine Coralie Balmy:

**Coralie Balmy**, championne de natation en France et en Europe, médaillée de bronze aux jeux olympiques de Londres, a donné son nom à la **piscine du Bleymard** cet été. Il s'agit de la première piscine de métropole qui porte son nom.



Sortie du bassin, pour le sport de haut niveau depuis 4 ans, elle oeuvre à la protection de l'environnement, du milieu marin contre les pollutions plastiques venues des terres.

Elle promeut également le développement de l'apprentissage de la natation, qui au-delà du plaisir de l'eau est un apprentissage vital et nécessaire pour éviter les accidents de noyades toujours trop nombreux....



## Station de traitement d'eau potable du Mazel:

**Amélioration de la desserte en eau potable des communes déléguées de Mas D'Orcières et du Bleymard.** Ces travaux ont pour but d'améliorer la qualité de distribution d'eau potable et de préserver les ressources en eau en respectant les débits de prélèvements autorisés sur les prises d'eau. Il entre dans le cadre des projets structurants du territoire et bénéficie d'un engagement de financement du Conseil Départemental (30%) et du Conseil Régional (30%).



Ce projet amorcé en 2008, modifie profondément la configuration actuelle du réseau de distribution. Les eaux des prises d'eau de Malavielle et de Crussinas seront mélangées à la station de traitement projeté du Mazel puis refoulées sur le réservoir de tête de Crussinas. Ce dernier assurera la



desserte des abonnés du Mazel, de Vareilles, d'Orcières, du Mas, du Cheyroux ainsi que du Bleymard (VVF, centre bourg, maison de retraite, scierie, remise, St Jean du Bleymard) et des abonnés de Valescure et du Bonnetès grâce au réservoir de Valescure alimenté par un surpresseur.

### Détails des travaux :

- Remplacement de la conduite d'adduction de Malavielle
- Création d'une bache de pompage et de mélange des eaux des captages de Crussinas et de Malavielle et d'une station de traitement (filtration et désinfection) au Mazel avec mise en place de la télégestion (relevé des compteurs, hauteur d'eau dans le réservoir de tête, fonctionnement du filtre, des pompes dispositif chloration...).
- Raccordement de la prise d'eau de Crussinas sur la bache de pompage par pronlogation du réseau alimentant le reservoir de Crussinas jusqu'au local technique crée au Mazel.
- Pose d'une conduite de refoulement vers le réservoir de Crussinas depuis le local du Mazel.



- Création d'un réservoir complémentaire de 200 m<sup>3</sup> à Crussinas avec création d'une chambre des vannes unique, accolée avec l'existante.

Mise en place d'un traitement de re-minéralisation de l'eau dans le local technique.

Coût global: 769 197€ HT Plan de financement :

Conseil Départemental : 30 %

Conseil Régional : 30 %

DETR : 20 %

## L'eau à Chasseradès:

Le processus de **régularisation de nos captages continu**. La procédure a démarré en 2011. La préfecture a pris un arrêté portant déclaration d'utilité publique le 22 août 2019 pour les huit captages de la commune déléguée de Chasseradès. Avec la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, les procédures de déclaration d'utilité publique instituant les périmètres de protection ont été rendues obligatoires autour de l'ensemble des points de captages publics d'eau destinée à la consommation humaine. **Un premier périmètre dit protection immédiate** doit être la **propriété de la commune**, il doit être clôturé pour empêcher la détérioration des ouvrages et d'éviter le déversement de substances polluantes. **Un deuxième périmètre dit protection**



**rapproché** dans lequel peuvent être interdits ou réglementés toutes les activités, dépôts ou installations de nature à nuire directement ou indirectement à la qualité de l'eau prélevée. L'enquête publique étant terminée, nous en sommes à l'acquisition des terrains et ensuite nous lancerons la phase des travaux en **priorisant les captages les plus anciens et les captages où les analyses sont les moins bonnes.**

## L'église de Mas d'Orcières

Un plan objet a été réalisé dans l'église du Mas D'Orcières à l'automne 2020 grâce au financement du département de la Lozère. Une première phase a été prise en charge à 70 % par l'état et 30 % par le Département.

Lors de la réalisation de cette intervention, a pu être effectué un traitement préventif du mobilier :

**Entretien de la porte d'entrée et de la sacristie** ( décapées et huilées, traitement insecticide sur les autels bois et confessionnal, nettoyage /rangement/ ornements liturgiques)

**Création d'un meuble d'angle avec étagères modulables dans la sacristie et prise en charge d'un autel bois en atelier pour restaurer les parties abimées par l'humidité.**



A l'initiative de la commune Mont lozère et goulet le département interviendra à 70 % sur la future remise en état des biens patrimoniaux de manière à respecter l'histoire patrimoniale de la commune déléguée du Mas D'Orcières pour qu'ils ne finissent pas par être oubliés ou détruits . La deuxième phase des travaux, va permettre **une repose des Objets dans le chœur : la restauration de la Chaire et sa remise en place, fixation et mise en exposition de l'ancien autel retable, retour des stalles dans le chœur.**

## L'église de Belvezet:

L'église de Belvezet présente des signes de **fortes dégradations** pouvant **mettre en péril l'édifice tout entier**. Une expertise semble montrer que ce bâtiment a été **plusieurs fois foudroyé**. Le clocher lui-même semble d'un poids très important par rapport au reste de la construction. Des sondages ont permis de vérifier l'intégrité du sol constitué de bancs calcaires.

Suite à ces sondages, le cabinet d'architecture Tessier a proposé des **travaux de rénovation** pour un montant global de 197 746€ HT. Bien entendu, ce chantier ne sera possible qu'à la **condition d'obtenir des subventions auprès de l'Etat, de la Région ou du Département.**

Les problèmes de sécurité posés par les désordres constatés rendent ce chantier **indispensable et urgent.**



## Bagnols les Bains: Antenne relais

---

La commune déléguée de Bagnols les Bains connaît depuis le mois d'août dernier, des **problèmes de réception de la télévision**. Ces problèmes concernent les téléspectateurs possédant une **antenne râteau**.

Cet émetteur local, hors TDF, installé en 2011 à la demande de la commune, est chargé de capter les ondes hertziennes de Ste Hélène, et de les retransmettre sur Bagnols les Bains.

En 2016, lors du passage au tout numérique, s'est posée la question de la possibilité de passer de l'antenne râteau à la parabole. Des subventions avaient été d'ailleurs proposées par l'État. Ce délai étant dépassé depuis fin 2016, **reste à l'heure actuelle une antenne vétuste, dont la faiblesse d'émission ne fait que s'accroître.**

Après une première intervention en août 2020 et après avoir changé l'ampli et le pré ampli très abîmés, l'entreprise Colledan, agréée pour l'entretien de l'antenne, a bien fait comprendre que ces pièces n'étaient plus fabriquées, et qu'elle avait dû se dépanner sur d'autres appareils. Après un léger mieux en fin d'été, les problèmes de transmission sont revenus perturber les Bagnolais. Des réclamations ont été déposées par des particuliers et la mairie auprès de l'ANFR. Pensant que la 4G était responsable, cette dernière a conseillé aux téléspectateurs de se retourner vers un antenniste, afin de poser un filtre. **Seulement, d'après un antenniste, la 4G n'est à priori pas en cause. L'antenne fonctionne pourtant correctement.**



La mairie a donc mandaté l'entreprise Colledan de venir à nouveau faire une expertise complète.

Dans l'attente de cette intervention, et compte tenu de la vétusté de ce relais, ainsi que la fin du contrat avec le CSA en 2021, **se pose la question de continuer à fonctionner avec une antenne vieillissante.**

**Ce même antenniste incite les téléspectateurs à se tourner, à terme, vers d'autres modes de réception, tels que la parabole, ou internet.**

## La 4G et la fibre à Chasseradès:

---

La **4 G est déployée** sur le territoire de la commune déléguée de Chasseradès depuis le mois d'octobre. Les villages de **Chabaliere et Chabaliere** étant en zone blanche (non desservie), un nouveau relais doit être implanté **d'ici fin 2022** pour qu'enfin le portable fonctionne dans ces deux villages.

La fibre est déployée dans le village de Chasseradès, plusieurs habitants ont souscrit à l'offre.

Pour les autres hameaux les travaux ont pris du retard et après une période sans travaux la pose de la fibre a repris.

Pour faciliter l'accès à la fibre, le travail des livreurs et éviter les erreurs dans la distribution du courrier nous avons entrepris de définir des noms de rues et la pose de numéro.



**Nous remercions la population pour les très importants retours que nous avons eu suite à une demande de proposition pour nommer les rues.**

## Le château du Tournel:

Grace à l'accompagnement de la Fondation du Patrimoine, le château du Tournel bénéficie depuis cette année de travaux importants de consolidation et de restauration partielle.



En cours de forte dégradation, il était urgent d'agir. Le Département, l'Etat, ont mobilisé des fonds pour cette opération d'envergure.

Dans le cadre du Loto du Patrimoine de la « Mission Bern », Trois cents mille euros ont été obtenus en

complément et une souscription portée par la Fondation permettra de boucler un plan de financement ambitieux.

Les travaux vont durer **dix-huit mois** et au final, le site sera entièrement sécurisé, des parties en élévation seront rendues accessibles, des salles aménagées...

Cet ensemble moyenâgeux fait la fierté de notre commune, il attire chaque année de très nombreux visiteurs. C'est un élément fort qui participe à l'attrait touristique de tout notre territoire.



## Belvezet:

Comme plusieurs secteurs de la nouvelle commune, **les travaux de la fibre ont aussi débuté à Belvezet**, l'automne dernier.

D'autres travaux ont été menés, dont la voirie: un **élargissement** dans le village a été réalisé, afin de faciliter la circulation et le déneigement en direction du lotissement "**Echine d'Aze**"



## L'éclairage public sur la commune déléguée de Chasseradès:



Au **printemps**, dans tous les hameaux, toutes les lanternes d'éclairage public vont être **remplacées par un éclairage à led**. Cela permettra **une économie importante**.

Les travaux seront réalisés par le syndicat d'électrification et d'équipement de la Lozère.

Des fonds propres au syndicat et une participation d'EDF énergie nouvelle permettront de financer ces travaux. Par la suite, **il est envisagé de procéder à l'extinction des lampes municipales pendant une partie de la période nocturne**.

## Etablissement thermal: où en sont les travaux?

L'année 2020 a vu bien des obstacles et des difficultés, notamment et surtout à cause de la pandémie de Covid-19. Notre établissement thermal a lui aussi souffert, même si des travaux prévus de longue date ont privé les usagers du SPA thermal, et les curistes d'une partie de leur saison.

L'établissement thermal ayant repris au 13 juillet et fermé à nouveau ses portes le 28 octobre, soit un mois avant sa date de fermeture prévue pour cause de nouvelle vague de Covid-19. Dans de telles conditions, les travaux ont été pour un temps retardés. Mais en mettant les bouchées doubles, notre établissement thermal, cher à Bagnols les Bains, se voit habillé d'un bâtiment quasi neuf, au visuel plus engageant et attractif.



**L'établissement thermal se pare de ses plus beaux atours pour briller à nouveau dès sa réouverture pour la cure le 06 avril 2021 !**

Par ailleurs, l'ancien casino, nouvellement acquis par la SELO, permettra une extension de l'établissement thermal. Ce bâtiment accueillera aussi un espace dédié aux curistes sur deux niveaux, offrant à ces derniers un lieu convivial et de partage.

## La neige, mesurée en km:



Notre commune Mont-Lozère et Goulet, étant très étendue géographiquement, compte un bon réseau de voie de communication.

**La voirie représente 100km de route, donc autant de km à déneiger l'hiver**, et 2020/2021 étant généreux en magnifiques paysages blancs et purs, donne du travail à nos services de déneigement.

Les agents, qui n'oublions pas se lèvent très tôt le matin pour pouvoir déneiger nos routes de campagnes, se tiennent à disposition pour permettre d'avoir de bonnes conditions de circulation à tous les usagers le plus rapidement possible, tout au long de la période hivernale.

Merci à eux!

## Chasseradès, des projets plein la tête:

Nous avons **entièrement rénové** le logement situé dans l'**ancien Presbytère**. Une entreprise locale ainsi que l'employé municipal ont effectué des travaux de remise en état. Il reste les volets à remplacer. **Les nouveaux locataires ont déjà pris possession des lieux.**

Pour le devenir de notre **couvent** une étude financée en partie par la région doit nous permettre de prendre la bonne décision pour l'avenir de ce bâtiment (logements, gîtes, ...).

**Une étude est en cours** pour aménager le local situé sous l'**ancienne boulangerie** et envisager le **déplacement de la mairie** afin de la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite. Des devis ont été demandés pour la réfection de la façade, du toit, le remplacement des fenêtres des deux logements. La mairie actuelle serait réhabilitée en logement.



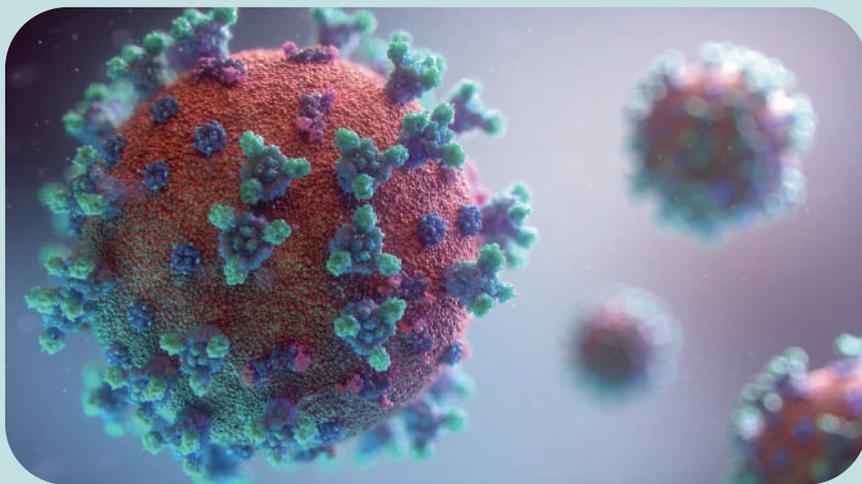
# Situation COVID

## Le COVID et la commune:

Notre commune n'ayant pas été épargnée par le virus, il a bien fallu mettre en place des **protocoles sanitaires spécifiques...**

Bien plus qu'une distribution de masques et d'affichage des gestes barrières, nous avons essayé de répondre au mieux aux besoins des différentes structures.

Le site internet de la commune a été enrichi en informations et les secrétaires vous ont accueillis par téléphone et ou en présentiel pour continuer à vous aider dans vos démarches.



La commune a également recruté du **personnel supplémentaire en renfort** pour pouvoir appliquer les protocoles de désinfection pluri-journalière que ce soit au sein des deux écoles, mais aussi de la piscine, du village de vacances et des deux campings.

Le centre de loisirs a lui aussi été accueilli dans un bâtiment communal afin **d'éviter les**

**contaminations croisées avec les groupes scolaires.**

Tous les **moyens** mis en oeuvre tant **humains que matériels** (gel hydroalcooliques, masques, gants et produits désinfectants) ont bien sûr un coût non négligeable, mais sont une **priorité**.

En collaboration avec la région et la croix rouge, un dépistage COVID Proxi'test (nasal ou par prélèvement sanguin) a eu lieu gratuitement le 17/12/2020 à la salle des fêtes du Bleygard.

Comme partout en France, nos acteurs du tourisme et du commerce ont souffert et souffrent encore de cette situation. **Essayons de les soutenir en favorisant le commerce de proximité.**

## LES GESTES BARRIÈRES



**Le virus étant encore présent, restons vigilants, respectons les gestes barrières pour protéger les personnes vulnérables. n'oublions pas qu'en milieu rural le plus efficace est le bon sens, et de veiller les uns sur les autres.**

## Epandage des boues des stations d'épuration en période de COVID:

La pandémie dû au Covid-19 oblige à une **gestion rigoureuse des boues de nos stations d'épuration.**



Avant tout épandage sur des terrains agricoles, **ces boues doivent bénéficier d'un processus d'hygiénisation** avec du lait de chaux.

Seule la station de traitement du Bleymard est susceptible d'être équipé avec le matériel nécessaire pour effectuer un brassage des boues avec adjonction de chaux.

**Les boues de la station de Bagnols les Bains devront être transportées jusqu'à la station du Bleymard.**

Un essai en laboratoire va être réalisé avant la mise en œuvre de cette technique qui a été jugée comme étant la plus rationnelle et la moins coûteuse.

Le Satese (Département) le Sdee et Val'doc, (bureau d'études spécialisé), accompagnent la commune dans ses choix et décisions.



# Info pratique, le point sur : l'urbanisme et vous



**« La façade d'une maison n'appartient pas à celui qui l'habite mais à celui qui la regarde ! »**

Historiquement l'architecture lozérienne et en particulier celle de la haute vallée du Lot se caractérise par des particularités fortes qui participent de fait à l'harmonie de notre environnement et de nos villages. Avec ses ouvertures plus hautes que larges, ses fenêtres à deux vantaux et petits carreaux, ses volets à cadre, ses toits fortement inclinés et souvent couverts de lauzes de schiste, l'absence de pannes en pignons, la maison lozérienne possède un certain nombre de caractéristiques qui sont à prendre en compte dans tous travaux de rénovation ou de construction neuve.

**PC, DU DP, CU ?** Quelles sont les démarches obligatoires avant tous travaux dans ma maison ou mon bâtiment ?

Rappelons tout d'abord que plusieurs documents d'urbanisme sont applicables sur notre territoire communal : **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** à Bagnols-les-Bains, **Carte communale** au Bleymard et **Règlement National d'Urbanisme (RNU)** sur le reste de la commune.

Pour mieux connaître les règlements liés à votre habitation, à vos projets, nous vous invitons à vous rendre à la mairie pour obtenir toute l'information nécessaire. Généralement, les déclarations sont à faire sur des imprimés dédiés.



Selon le type de projet envisagé, le plus fréquemment il vous faudra faire une **Déclaration Préalable** ou déposer un **Permis de Construire**. Mais il existe aussi d'autres cas qui vous obligeront à faire une demande de **Permis de Démolir** ou de **Permis d'Aménager** par exemple.

Le **certificat d'urbanisme (CU)** d'information, lui, vous permettra de savoir quels sont les droits, taxes et servitudes attachés au terrain pour lequel vous faites la demande et vous renseignera sur les taxes ainsi que sur règles d'urbanisme applicables au terrain, sur les limitations administratives (servitudes, droit de préemption, zone de protection, etc) et sur les taxes d'urbanisme applicables.

Une attention particulière doit être portée pour les travaux qui seraient réalisés aux abords d'un monument historique ou en zone Parc national. La procédure de demande d'autorisation sera faite auprès de la mairie mais la décision accordant le permis ou validant la déclaration préalable sera rendue après avis et accord de l'Architecte des Bâtiments de France ou du Parc national.

Enfin, si le chantier de vos travaux déborde sur la voie publique, vous devez obtenir un **arrêté d'utilisation de la voie publique**. En cas de défaut ou d'accident, votre responsabilité sera nécessairement engagée et votre assureur ne pourra pas vous couvrir.

Petit tableau illustrant certains cas

Types de travaux	Permis de construire	Demande préalable de travaux
<b>Construction nouvelle et agrandissement</b> : maison, abri de jardin, garage, cabane, terrasse, véranda...	Plus de 20 m <sup>2</sup>	Plus de 5 m <sup>2</sup> et jusqu'à 20 m <sup>2</sup>
<b>Clôture</b>		Si le mur fait plus de 2 m de hauteur
<b>Piscine extérieure</b>	Bassin de plus de 100 m <sup>2</sup> et couverture de plus de 1,80 m de hauteur	Bassin entre 10 et 100 m <sup>2</sup> et couverture de moins de 1,80 m de hauteur
<b>Ravalement</b>		Obligatoire
<b>Aspect extérieur</b> : portes, fenêtres, toiture		Création d'ouverture, changement de porte / fenêtre / volets / toiture
<b>Changement de destination</b>	Si les travaux modifient la structure porteuse ou la façade	Obligatoire

# Où en est la fibre?????



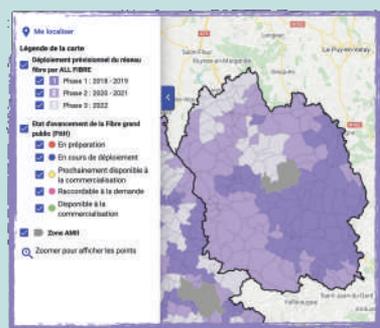
## Qu'est ce que la fibre:

La fibre optique est un **nouveau réseau de communication**. Jusqu'à présent, nous avons un réseau cuivre, dans lequel circulaient des signaux électriques, qui s'affaiblissent au fur et à mesure de leur cheminement. Les réseaux longs, étaient donc lents. La fibre optique est différente. Il s'agit d'un câble de silice (de verre) recouvert d'une enveloppe protectrice très robuste, elle est donc très résistante. Le signal qui transite dans cette fibre est une lumière d'où son nom de « fibre optique », la vitesse de transmission est supérieure et surtout il n'y a que très peu de perte de vitesse.

De plus pour transférer une plus grande capacité de données, inutile de changer pour un câble plus gros, il suffira de changer la couleur de la lumière qui circule car selon la couleur, elle stocke plus ou moins d'énergie....

## Le projet de déploiement en Lozère:

Ce projet, mené par le syndicat mixte de développement numérique met en collaboration les communes et le département. Ce projet colossal est mené en partenariat avec les départements du Lot et de l'Aveyron, pour le rendre plus accessible financièrement afin qu'il puisse voir le jour, et être utilisé par tous!



Le but étant de déployer un réseau fibre d'une longueur 6 000 km...

Dans nos territoires ruraux, afin que chacun puisse bénéficier de cette avancée technologique, le projet impose que notre territoire soit couvert à 99% (de la Lozère et non du territoire national ou régional), que les délais soient tenus, que les raccordements de tous les particuliers soient au maximum à 100m de la

limite de propriété pour plus d'équité.

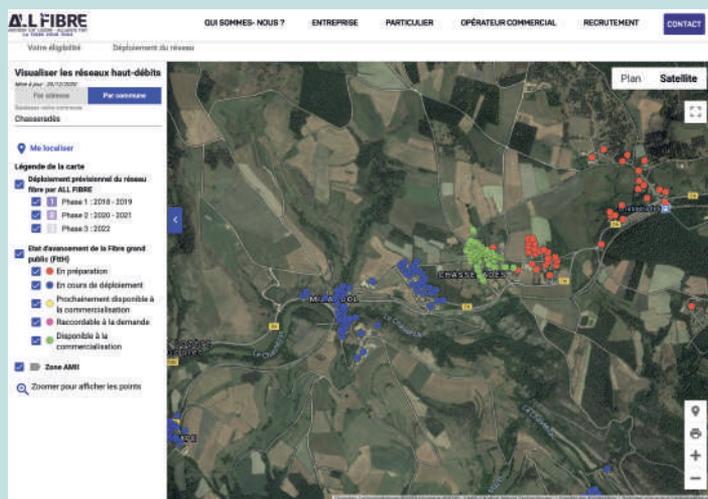
## Plus concrètement:

Le délégataire qui construit le réseau et contractualise avec les fournisseurs Internet s'appelle ALL FIBRE. Ce dernier possède un site Internet très intéressant sur lequel on peut suivre l'évolution du projet via une carte. Grâce au zoom chacun peut retrouver son logement, qui sera identifié par une pastille de couleur, chaque couleur correspondant à une étape du déploiement.

Le site étant mis à jour chaque semaine, c'est un bon outil pour suivre la progression de la fibre.

Voici le lien: <https://www.alliancetreshautdebit.fr/fr/carte-interactive-du-dploiement-particulier>

Si malheureusement votre logement n'a pas de pastille, il a été oublié dans le répertoire. Pas de panique!!! Vous pouvez via le site, signaler cette anomalie directement au délégataire des travaux, sinon contactez la MSAP ou la mairie pour vous aider dans cette démarche.



Lorsque toutes les étapes sont effectuées (la pastille étant verte), la fibre est dite commercialisable, il faut donc contacter votre fournisseur Internet pour souscrire un abonnement fibre, il s'occupera de votre raccordement au réseau de votre quartier.

Actuellement seul le réseau Orange (fournisseurs Orange et SOSH) sont sur le marché, étant financeur d'une partie du projet, mais d'autres fournisseurs devraient y prendre part sous peu....

Certains d'entre vous sont déjà raccordés, pour les autres, encore un peu de patience, notre commune appartient à la tranche où les travaux seront terminés en 2021....

# Festivités de Noël...

Et oui...le père Noël, courageux, a bravé la pandémie pour gâter petits et grands.

Pour l'accueillir comme il se doit, sapins décorés et crèches ont fleuries un peu partout sur notre commune, pour donner un peu de chaleur humaine en cette année inédite...



Tout le monde s'est adapté pour préparer les festivités en toute sécurité: une tombola à dessins a été organisée par Loisirs Jeunes du Goulet, où chaque enfant s'est vu recevoir un cadeau de participation, leurs oeuvres ont été offertes à la maison de retraite du Bleygard pour décorer les murs de l'établissement.

Au Bleygard aussi, la maison de retraite Joseph Caupert a rénové et exposé sa traditionnelle crèche provençale illuminée, pour le plaisir des yeux de ses résidents.

Du côté de Bagnols les bains, il était organisé un marché de Noël, un concours de crèches et sapins...pendant ce temps, de l'autre côté du Goulet, Belvezet admire les crèches personnelles de Mélanie et Jean-Claude.

Les colis de Noël ont également été distribués, les enfants de l'école du Bleygard ont patienté en écoutant les contes de Noël de Brigitte Beury et les enfants de l'école de Bagnols ont bien trouvé leurs cadeaux au pied du sapin....



## Noël des écoles primaires:





**Crèche de la maison de  
retraite Joseph Caupert:**



**Crèches de Belvezet:**



# Recette:

## La galette des rois.

Pour: 8 personnes  
Préparation: 90 min

Temps de cuisson: 30 min



### Ingrédients feuilletage:

250g de farine  
125g d'eau  
170 g de beurre manié( 60g farine +110g beurre)  
3g de sel  
>>ou 2 pâtes feuilletées toutes faites

### Ingrédients crème d'amande:

100 g de sucre  
100g de poudre d'amande  
100g de beurre  
2 oeufs entiers  
rhum ou arôme facultatif



1 - Vous avez réalisé votre feuilletage et l'avez placé au frais.



2 - Confectionnez maintenant votre crème d'amande dans les proportions indiquées.



3 - Etalez votre pâte feuilletée à 2 ou 3 mm.



4 - Découper deux disques de pâte feuilletée dont un avec un diamètre légèrement inférieur à l'autre (celui-ci servira de base, le couvercle sera légèrement plus grand.)



5 - Passer au pinceau de la dorure ou de l'eau tiède.



6 - Remplissez votre poche à douille de crème d'amande.



7 - Garnir le centre du plus petit cercle de crème d'amandes à la poche ou à la spatule et ne pas oublier la fève !



8 - Poser le cercle de pâte feuilletée le plus grand au-dessus et percer de la pointe du couteau au centre du disque pour la cheminée.



9 - souder avec un cercle le couvercle (afin d'éviter la fuite de la crème d'amande).



10 - Chiqueter les bords en exerçant une pression du bout du doigt et en incisant les deux épaisseur de la pointe d'un couteau d'office.



11 - Dorer à l'oeuf battu et créer le décor en épi ou en spirale à la pointe du couteau.



12 - Prévoir un temps de repos au froid puis repasser de la dorure et enfourner sur une tôle à pâtisserie recouverte de papier sulfurisé à 200°C pendant 10' et 170°C pendant 20'.

## La photo du jour...

Devant tant de beauté  
silencieuse, plusieurs photos  
étaient de rigueur....



# Le coin jeux:



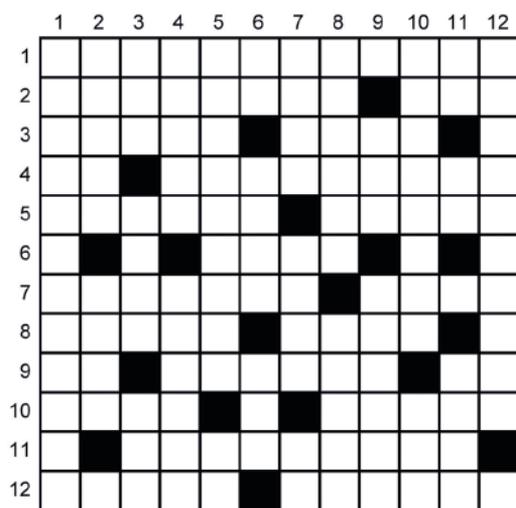
S	E	L	A	F	A	R	S	A	M	I	R	F
E	R	V	I	G	B	L	I	Z	Z	A	R	D
E	T	E	P	M	E	T	I	O	R	O	N	R
O	L	A	I	C	A	L	G	R	I	T	E	A
S	E	T	U	H	C	U	E	D	L	N	G	L
Q	S	E	R	E	G	N	O	C	E	E	I	L
S	A	L	G	R	E	V	S	R	G	V	E	I
N	S	E	R	I	O	N	I	T	A	P	N	U
O	E	A	U	S	N	O	L	E	R	G	E	O
C	L	S	E	E	L	U	O	B	I	G	C	R
O	E	E	S	I	U	Q	N	A	B	U	A	B
L	R	B	S	S	E	D	A	S	S	I	L	G
F	G	E	S	U	E	R	D	U	O	P	G	P

BROUILLARD  
 GIBOULEES  
 PATINOIRE  
 POUFREUSE  
 BANQUISE  
 BLIZZARD  
 CONGERES  
 GLISSADES  
 FLOCONS  
 GLACIAL  
 GRELONS  
 RAFALES  
 TEMPETE  
 VERGLAS

CHUTES  
 FRIMAS  
 NOROIT  
 FROID  
 GIVRE  
 GLACE

GRELE  
 NEIGE  
 PLUIE  
 VENT  
 GEL  
 SEL





**HORIZONTAL**

1. Permission.
2. Avertirai – Paire.
3. Art qui s'est développé à l'époque romane (XI<sup>e</sup> siècle) – Farfadet.
4. Vélo – Vénitienne.
5. Parées – Poursuivre.
6. Femme politique israélienne (1898-1978).
7. Alèse de nouveau – Coffin.
8. Bohémien – Robert.
9. Erbium – Tournedos – Abréviation de « logarithme népérien ».
10. Montagne de Grèce – Détruaisait.
11. Lexique.
12. Connaissiez – Vendangeuses.

**VERTICAL**

1. Sandwich chaud.
2. Propriété – Île britannique.
3. Encore – Rejetât – Train à grande vitesse.
4. Prophète hébreu – Écrivain français (1385-1460).
5. Doucement – Once.
6. Iridium – Dieux guerriers de la mythologie nord-germanique – Fleuve d'Allemagne.
7. Ancienne monnaie chinoise – Ville d'Allemagne – À elle.
8. Équipier – Films en couleur inversible.
9. Ville du Maroc – Résulte.
10. Caractère permanent d'un individu – Mesure agraire.
11. Alternative – Arrivé – Attacher.
12. Marqueraient.

**Sudoku**

**1 / Facile**

						8		7
	6	7	9			5	1	
5				3				
4			1	7				5
	8	3	2		5	6		1
	2			4	7		9	6
3		1		6			7	
		9			2	4		3

**2 / Moyen**

7		9						
6					1	3		
				4			9	1
8	7	5						2
					8			
		4	7	9				
1					4			
				3	5		7	
							5	8

**3 / Difficile**

			9				3	2
7					8			
		8		3			6	9
				1				6
		5			4			
9			7		5			
		4					1	
	6		2				8	
				8	3			

# ANNUAIRE PRATIQUE

## LES MAIRIES DÉLÉGUÉES

**Bagnols les Bains:** 04.66.47.64.79

2 rue de la Poste , Bagnols les bains,  
48190 MONT LOZERE ET GOULET

**Belvezet:** 04.66.47.97.50 ,

village de Belvezet,  
48170 MONT LOZERE ET GOULET

**Le Bleymard:** 04.66.31.13.83

quartier la Remise, Le Bleymard  
48190 MONT LOZERE ET GOULET

**Chasseradès:** 04.66.46.01.16

village de Chasserades,  
48250 MONT LOZERE ET GOULET

**Mas d'Orcières:** 04.66.47.62.34,

village d'Orcières  
48190 MONT LOZERE ET GOULET

**Saint Julien du Tournel :** 04.66.47.67.12

Village de Saint Julien du Tournel,  
48190 MONT LOZERE ET GOULET

## Adresses utiles:

**Le camping de Bagnols les bains:**

Le TIVOLI : 06.44.21.01.48

**Le camping du Bleymard:**

la Gazelle: 06.85.76.95.63

**Le camping de Chasseradès:**

06.49.59.06.65

**Village de vacances du Bleymard:**

04.66.48.65.14

**La Maison de Service Au Public**

du Bleymard : 04.66.46.68.85

de Villefort : 04.66.46.69.85

M. Le Maire, et tous les membres du  
Conseil Municipal de la commune  
Mont Lozère et Goulet  
vous souhaitent à tous  
une très bonne année  
2021...

Vous avez apprécié ce journal, vous aimeriez que nous développions certains sujets, faites part de vos propositions à Laura Diet, responsable coordinatrice de cette publication...

Tous les renseignements contenus dans ce journal d'information doivent être considérés comme informations, et non comme documents officiels.

impression: imprimerie des 4